

Face au déclin du livre neuf,

les librairies Gibert comptent se repositionner sur l'occasion

L'enseigne a annoncé ce lundi 27 avril demander son placement en redressement judiciaire afin de repenser son modèle. Elle souhaite miser à terme sur la vente de livres de seconde main, en plein boom, qui représente déjà 35 % de son chiffre d'affaires.

Gibert, enseigne historique et emblématique de la **vente de livres** neufs et d'occasion en France, a du plomb dans l'aile. Le groupe a annoncé demander son placement en redressement judiciaire en raison du « *déclin du marché des livres neufs* », lequel a enregistré une baisse de 6 % au premier trimestre 2026. La requête sera examinée mardi par le tribunal des activités économiques de Paris. Un communiqué publié lundi est venu confirmer une information du site Actu.fr.

Le réseau de librairies — qui comprend seize magasins dans une douzaine de villes en France et emploie plus de cinq cents salariés — est confronté à la crise du secteur de l'édition, à la hausse de ses coûts fixes, à un contexte de recul global de la lecture et, surtout, à la concurrence très forte de sites marchands en ligne, qu'ils soient spécialisés ou non dans le commerce de biens culturels (Momox, Rakuten, Le Bon Coin, Vinted...).

La direction de Gibert estime que la procédure de redressement judiciaire « *devrait [lui] permettre l'adaptation et la transformation de [son] modèle dans le cadre juridique le plus protecteur pour l'activité (gel des dettes, garantie des salaires...)* » et entend désormais miser essentiellement sur la vente de livres d'occasion, « [son] *ADN historique* ». Un segment du marché qui, lui, ne connaît pas la crise et a enregistré une croissance annuelle de 10 % ces dernières années. Mais pose de nombreuses questions sur les conditions de rémunération des auteurs.

Ces dernières années, l'enseigne implantée depuis cent trente-cinq ans aux alentours de la place et du boulevard Saint-Michel avait déjà procédé à des transformations stratégiques, fermant quatre librairies du 5^e arrondissement en 2021, pour en ouvrir une nouvelle, en novembre 2025, entièrement destinée à la romance, genre en plein boom très prisé des jeunes lectrices.

Pour le groupe, l'objectif à moyen terme est clair : il s'agira de « *doubler la part de [ses] ventes de livres d'occasion d'ici à 2029* », alors que ceux-ci représentent actuellement 35 % de son **chiffre d'affaires** — 86 millions d'euros en 2025. « *Le livre d'occasion va-t-il cannibaliser le livre neuf ?* » s'interrogeait-on, à Télérama, au lendemain d'une grande enquête publiée au printemps 2024 par la Société française des intérêts des auteurs de l'écrit (Sofia) et le ministère de la Culture. Il semble que l'heure soit venue.

Télérama Par Émilie Gavaille, avec AFP Publié le 27 avril 2026

Questions

Q.0. Rechercher ou donner les définitions de chiffre d'affaires (C.A.), profit (ou bénéfice) et **gouvernance**.

Q.1. Caractériser le livre et la **vente de livres** selon la classification des biens et services.

Q.2. En quoi l'activité de Gibert correspond-elle à l'activité d'une SNF ? Illustrez sa combinaison productive

Q.3. En quoi peut-on qualifier Gibert d'offreur ? Est-il le seul ? Quel secteur institutionnel constitue la demande ?

Q.4. Pourquoi le CA de 86 millions n'assure pas le bénéfice de Gibert ?

Q.5. Comparez les données 6% et 10 % puis 10 % et 35 %. (nature et unité notamment...)

Q.6. Quels sont les facteurs internes et externes qui freinent ou pourraient faire reculer le C.A. ?

Q.7. Illustrez la notion de **gouvernance** en associant définition et article à l'aide de **mots connecteurs** (*puisque, alors, on sait que ...*)